

**NOUVELLE FORMULE  
DE VOTRE MAGAZINE**

# vm

VILLENEUVE MAG

P.18-21

**LES DOSSIERS  
DE LA RÉDACTION**

# UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET AMBITIEUX

P.6

**La grande actu**  
Vivre les Jeux  
à Villeneuve

P.10

**Immersion**  
Dans les coulisses  
du Conseil Municipal

P.12

**Portrait**  
Bérénice Cleyet-Merle  
Le rêve olympique



**Voyager  
dans ma ville**

3<sup>ème</sup> édition de Vivre  
les Jeux à Villeneuve,  
spécial sports de glisse  
le 15 avril en cœur  
de ville.

## SOMMAIRE

### P.4-5 Le point sur les projets

La Police Municipale dotée d'un bâtiment dédié

### P.6-7 La grande actu

Villeneuve, terre de glisse

### P.8 Idées reçues

### P.9 En clair

L'accès au droit

### P.10-11 Immersion

Les coulisses du Conseil Municipal

### P.12-13 Portrait

Bérénice Cleyet-Merle, le rêve olympique

### P.14 Experts du quotidien

Chantier du nouveau marché

### P.15 Vie publique

Le Conseil Municipal du 6 avril

### P.17 Tribunes

### P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Un budget équilibré et ambitieux

### P.22-23 Instantanés

### P.25-28 Actualités

### P.29 Faire-part

### P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



## ÉDITO DU MAIRE

Lors du dernier Conseil Municipal, le budget de notre commune a été approuvé par les élus de Villeneuve.

Le contexte international, mais aussi la crise inflationniste dans laquelle est embourbé notre pays, implique pour notre ville plus de 1,5 million d'euros de dépenses non prévues (hausse du prix du gaz, de l'électricité, des matières premières et matériaux de construction notamment). Mais, face à cette accumulation de difficultés, nous avons fait le choix de ne pas faire supporter l'effort aux Villenogarennais.

Mieux encore, notre Ville est désormais suffisamment solide pour maintenir son cap. Depuis notre élection mi-2020, et malgré l'enchaînement des crises que nous avons connues, nous avons travaillé à l'optimisation des moyens sans dégrader la qualité du service public. Notre gestion saine des deniers publics a permis, par exemple, la hausse de notre capacité d'autofinancement ces deux dernières années, ainsi que la maîtrise de l'endettement de notre commune.

Nous conservons cette année un niveau important d'investissement, à hauteur de 38 millions d'euros. Ces dépenses concernent directement le quotidien de nos habitants qui bénéficieront d'équipements rénovés, de nouveaux équipements ou tout bonnement d'équipements de nouveau entretenus.

Sans pouvoir faire l'inventaire exhaustif de tous les projets que nous portons pour l'avenir de Villeneuve,



je tiens à rappeler que rares sont les communes de notre strate à engager autant d'opérations complexes et audacieuses en si peu de temps : nouvelle halle de marché, maisons de santé, renouvellement urbain du centre-ville et de la Caravelle mais aussi rénovation de plusieurs structures sportives, la réhabilitation de la ferme Gallieni ou encore le nouveau poste de Police Municipale que nous venons de livrer.

Ce budget communal est le reflet de notre volonté politique : offrir le meilleur aux Villenogarennais en plaçant leurs besoins au cœur de notre action. Porter un projet politique ambitieux tout en faisant en sorte qu'il soit viable pour nos finances et le plus bénéfique possible pour tous : voilà l'esprit du travail que nous menons au quotidien pour continuer à faire de Villeneuve-la-Garenne, une ville où il fait bon vivre.

## Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne  
Conseiller Régional d'Île-de-France  
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

Mai 2023

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur [www.villeneuve92.com](http://www.villeneuve92.com)

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier P.4-5-10-11-18-19-20-21-22-23-27), Jonathan Rapaport (p.6-7-8-9-13-14-15-22-23-25-26-28-31) • Photo couverture : Création Florence Ostel • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel • Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Kepha • Routage • ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2023



Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)





NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • **POSTE DE POLICE MUNICIPALE**  
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE  
 PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU  
 GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRAIRIUM  
 ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF  
 PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI  
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE

# La Police Municipale dotée d'un bâtiment dédié

**Le nouveau poste de Police Municipale, qui abrite la direction de la Tranquillité Publique, a ouvert ses portes au 194 boulevard Gallieni. Outil indispensable au développement de cette police d'hyper-proximité voulue par le Maire Pascal Pelain, ce bâtiment dispose de tous les équipements indispensables pour que les policiers municipaux puissent accomplir leurs missions.**

**P**our accompagner le renforcement des effectifs de la Police Municipale, dont l'objectif est d'atteindre 25 agents en 2026, Villeneuve s'est dotée d'un centre opérationnel de proximité pour assurer les missions de sécurité, de prévention et de médiation auprès de la population. Les travaux de transformation d'anciens locaux appartenant déjà à la Ville, budgétisés à hauteur de 700 000 euros avaient été lancés en mai 2022. La rénovation de cet immeuble d'un étage (avec sous-sol) a consisté en son désamiantage et au renforcement de sa structure. L'isolation thermique du bâtiment a fait l'objet d'une intervention spécifique sur les façades suivant les normes actuelles de qualité environnementale pour réaliser des économies d'énergie dans le cadre de la sobriété énergétique. Son aménagement, destiné à répondre aux attentes de la Municipalité, en fait un poste de police moderne.

## Police de proximité en cœur de ville

Son implantation a été choisie boulevard Gallieni, un axe important en cœur de ville, dans un objectif d'efficacité. Visible des Villenogarennois, le poste de Police Municipale est positionné comme un point de repère dans le paysage urbain. Sa présence est un atout indispensable pour améliorer la sécurité dans Villeneuve. Outre un accueil des habitants au rez-de-chaussée, le bâtiment comprend une salle où les agents rédigent leurs rapports et reçoivent leur missions, les bureaux administratifs de la Direction de la Tranquillité Publique, le Centre de Supervision Urbain (CSU), une salle d'entraînement physique aux gestes professionnels d'interpellation, un vestiaire et une salle de restauration. Le nombre d'agents va ainsi tripler d'ici cet été en passant à 18 (dont un maître chien avec un véhicule spécial).

## Un centre névralgique pour la sécurité

Les précédents locaux étaient sous-dimensionnés pour un nombre grandissant d'agents. Depuis deux ans, le Maire Pascal Pelain a initié une politique de tranquillité urbaine en donnant les moyens de se développer à la Police Municipale qui était alors quasi inexistante. Après avoir recruté des agents qui vont permettre d'élargir les horaires d'intervention, investi dans deux motos de patrouille, une brigade canine, développé l'implantation de caméras de vidéo-protection, il fallait un environnement offrant des conditions de travail optimales. Il ne faut pas pour autant confondre la Police Municipale avec la Police Nationale. Ainsi par exemple, les locaux du 194 boulevard Gallieni ne disposent pas de cellules. Seul le commissariat de la Police Nationale en a la compétence, tout comme celui de recueillir les plaintes. Ces deux polices ont des missions complémentaires et travaillent en étroite collaboration pour le bien de tous. **vm**







Le tout nouveau poste de Police Municipale situé au 194 boulevard Gallieni.



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villemeuve-la-Garenne)

## NOUVELLE ADRESSE POUR PLUS D'EFFICACITÉ

La Direction de la Tranquillité Publique a pris ses quartiers dans un bâtiment totalement remis à neuf offrant les meilleures conditions pour accueillir le public. Les locaux de la Police Municipale ne sont désormais plus situés sous l'Hôtel de ville, mais boulevard Gallieni, dans un bâtiment dédié et facilement identifiable. Un lieu plus central et bien plus facile d'accès. Le numéro de téléphone reste le même ainsi que les horaires d'ouverture au public.



**194 boulevard Gallieni**  
01 40 85 58 78 - Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15  
Patrouilles 6j/7 de 6h à minuit



**La Ville s'est dotée d'un équipement à la hauteur de la politique de tranquillité publique voulue par le Maire.**

**Frédéric Rarchaert**  
2<sup>e</sup> Maire-adjoint en charge des Bâtiments et de la sécurité

### EN CHIFFRES

**700 000**  
EUROS  
D'INVESTISSEMENT  
DANS CE NOUVEL  
ÉQUIPEMENT

**260** M<sup>2</sup>  
SUR 3 NIVEAUX

**18**  
POLICIERS MUNICIPAUX  
EN 2023 ET 25 À TERME  
EN 2026

**2** MOTOS  
POUR DES  
PATROUILLES  
PLUS EFFICACES



# Villeneuve, terre de glisse

**Quelques-uns des meilleurs riders européens s'étaient donné rendez-vous lors de la 3<sup>ème</sup> édition de « Vivre les jeux à Villeneuve » sur le parvis de l'Hôtel de ville, le 15 avril. Un bel événement convivial qui a permis de faire découvrir ces disciplines autour de démonstrations spectaculaires et d'initiations.**

**L**a météo maussade n'a pas gâché la grande fête du sport organisée à Villeneuve, le 15 avril. Pour la troisième édition de « Vivre les jeux à Villeneuve », dédiée à la glisse, le soleil a même pointé le bout de son nez en milieu d'après-midi. Cette opération, qui permet de surfer sur la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a mis une nouvelle fois en lumière des disciplines plus confi-

dentielles. Après le basket 3x3 et le breakdance lors des deux précédentes éditions, le BMX et le skateboard (présents aux prochains JO), ainsi que le roller et la trottinette ont débarqué sur le parvis de l'Hôtel de ville. Tout au long de la journée, des initiations ont permis aux Villenogarennais de rider, guidés par des animateurs, les éducateurs sportifs de la Ville et le club de roller-hockey les Fous du Bitume.

## Des initiations pour vaincre sa peur

Sur le stand BMX, Rémi Adrix distille des conseils avisés lors d'un exercice où les participants doivent positionner leurs pédales à plat avant d'atteindre le module et de sauter. « *Le but de l'initiation est de découvrir les bases de ce sport et de limiter au maximum les risques de chute, explique l'éducateur sportif. Un travail important est effectué sur l'équilibre et sur l'appréhension.* » Saïd, 14 ans, se régale : « *J'adore prendre de la vitesse avec mon vélo et faire du freestyle. Je n'ai pas peur.* » Un peu plus loin, des petites rampes ont été installées en accès libre. « *D'habitude j'utilise plutôt ma trottinette sur les trottoirs, indique Nour, 8 ans. Je suis tombée*







La troisième édition de « Vivre les Jeux à Villeneuve » a donné lieu à un show de haute volé sur le Parvis de l'Hôtel de ville.

*« tout à l'heure en sautant mais je n'ai pas prévu d'abandonner ! »* Après une première démonstration des Fous du Bitume, champions de France de roller-hockey en titre, c'est au tour de grands noms de la glisse de s'élaner pour un show spectaculaire, organisé par la Municipalité avec le concours de l'association Mauna Kea.

## Figures acrobatiques de grands noms de la glisse

Philippe Cantenot et Martin Leclair en BMX, Raphaël Detienne en skateboard, Etienne Marechal en roller et Simon Bertin en trottinette réalisent saltos et 360 degrés à la pelle, sur l'imposante rampe installée juste devant la Mairie. « *Il est très rare de regrouper autant de champions au même endroit* », rappelle le speaker de l'évènement avant de s'enflammer devant une figure acrobatique des riders. Un spectacle impressionnant auquel ont assisté le Maire Pascal Pelain et son adjoint aux Sports Bachir Haddouche. « *Nous avons souhaité mettre en avant les sports de glisse qui sont normalement considérés comme des disciplines plus underground*, précise Bachir Haddouche qui s'est essayé au BMX lors de l'après-midi. *Pour les Villenogarennois, il n'y a pas besoin d'être des spécialistes pour apprécier le show.* » Entre deux ravitaillements au stand hot-dog de l'association Génération Unis et concerts du groupe les Batteurs pour la paix, les spectateurs assistent aux entraînements de la crème de la glisse.

## Un skatepark bientôt à Villeneuve

Et d'ailleurs que pensent nos champions de la présence du BMX et du skateboard aux Jeux Olympiques de Paris ? « *Cela va permettre de faire connaître nos disciplines à un maximum de personnes, se félicitent Philippe Cantenot et Martin Leclair. Nous allons suivre aussi pas mal de copains aux Jeux qui ont des chances de médailles, notamment des Français. Nous espérons surtout qu'après l'évènement, un maximum de skateparks seront construits en France.* » Justement, à Villeneuve-la-Garenne, un équipement pour les fans de glisse sera installé avant la fin de l'année 2024. **Vm**



**TOUTES LES PHOTOS DE CET ÉVÈNEMENT SUR NOTRE COMPTE FLICKR**



**Les faits, rien que les faits !  
Chaque mois, Villeneuve Mag  
vous apporte des informations  
claires et vérifiées pour vous aider  
à déconstruire les idées reçues.**



“ *La ville est  
**sensible**  
à son histoire* ”

**Vrai!**

**La ferme Gallieni  
existe depuis plus  
de 140 ans.**

**Le corps principal  
de cette bâtisse  
ancestrale va  
faire l'objet d'une  
opération de  
réhabilitation  
pour connaître  
une nouvelle vie.**

### **Une ferme construite au 19<sup>ème</sup> siècle**

La ferme Gallieni, située au 155 boulevard Gallieni, a été construite au 19<sup>ème</sup> siècle, en 1880, et est une des dernières traces du passé rural et agricole de Villeneuve-la-Garenne. Les propriétaires de la bâtisse créent à l'époque une laiterie dont l'ensemble de la production est achetée par les habitants du quartier. De 1916 à 1958, le bâtiment est occupé par un cultivateur qui abritait ses deux chevaux dans l'écurie\*. En 2013, la Ville de Villeneuve-la-Garenne fait l'acquisition du lieu qui fait désormais partie d'un projet de réhabilitation plus vaste.

### **Préserver le patrimoine**

Il a été décidé par la nouvelle majorité municipale de conserver une trace du passé et de réhabiliter la ferme Gallieni, patrimoine historique de Villeneuve pour en faire un lieu de vie convivial et la figure de proue du futur écoquartier Gallieni. Préserver des bâtiments remarquables existants fait partie des priorités du Maire et de son équipe municipale.

### **Un lieu de vie convivial**

Le projet de la ferme Gallieni prévoit de créer un lieu de convivialité tourné vers l'offre de restauration. Le corps de ferme d'origine en brique sera ainsi conservé, tandis que les deux pavillons attenants, ajoutés plus récemment, seraient détruits. L'objectif pour la Municipalité est de créer du commerce de proximité dans un secteur qui en est dépourvu avec l'ouverture d'un restaurant de qualité de trois salles d'environ 90 places (pour 200 m<sup>2</sup> de superficie) et d'une épicerie. Le début des travaux est prévu pour cet été.

\* Source : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

EN CLAIR

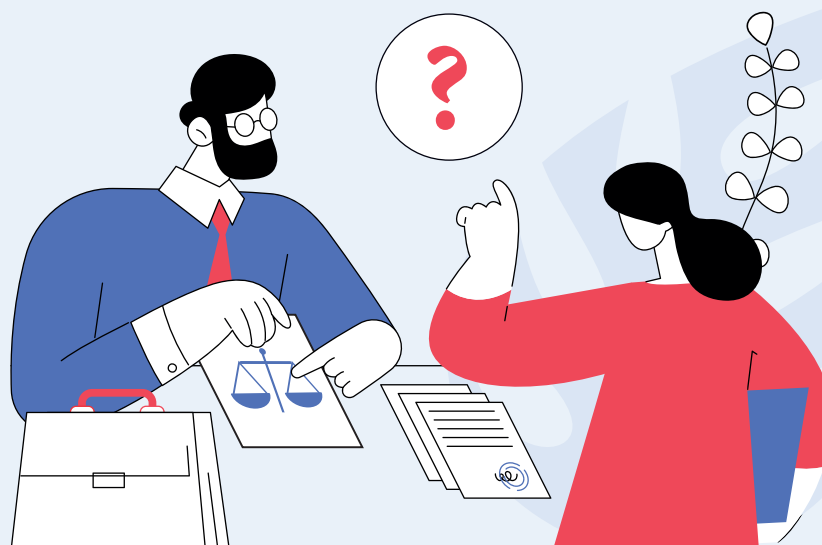
# L'Accès au droit

Le 24 mai se tient la « Journée nationale de l'accès au droit » sur la ville (voir page 5 du supplément). À Villeneuve, le Point Justice, de l'Espace Nelly-Roussel, permet de se rendre à des permanences gratuites, pour répondre à des questions sur la famille, la santé, le droit, l'éducation et l'emploi. France Services, propose aussi d'accompagner les habitants dans leurs démarches.

Les missions  
du Point Justice  
à l'Espace  
Nelly-Roussel :

1

L'information  
juridique  
et d'ordre général



2

Les informations  
collectives  
sur les questions  
juridiques

3

Les consultations  
juridiques  
par des professionnels  
du droit

4

L'accueil  
et l'identification  
de la demande



TOUS LES HORAIRES  
DES PERMANENCES  
EN SCANNANT  
LE QR CODE

DES PORTES-OUVERTES  
SONT ORGANISÉES LE 24 MAI  
À L'ESPACE NELLY-ROUSSEL  
ET À FRANCE SERVICES

## INFORMATIONS

ESPACE NELLY-ROUSSEL  
3 MAIL MARIE CURIE  
ACCUEIL ET INFORMATION  
DU PUBLIC DU LUNDI  
AU VENDREDI : 9H À 18H  
01 41 47 49 70

## À France Services

France Services propose d'accompagner les administrés dans leurs démarches relevant d'organismes tels que la CAF, les Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, la CNAM, Pôle Emploi...

### Informations

6 rue Hector-Berlioz  
07 88 59 34 90

## Les différentes permanences juridiques

ADIL, ASSFAM, CRAMIF, Avocat généraliste, CIDFF, UFC que choisir ? CAF, CRESUS, Écrivain public, Mission locale, Pôle social départemental, Droit social, Permanence administrative (ANTS).



# Dans les coulisses du Conseil Municipal

**La séance du Conseil Municipal est un moment important de démocratie. Les élus de la majorité et de l'opposition siègent durant plusieurs heures pour voter les délibérations qui engagent les actions municipales. Des dizaines de personnes s'affairent des semaines à l'avance pour préparer les dossiers et d'autres travaillent à la diffusion en direct des débats sur internet, le jour venu. Villeneuve Mag vous en dévoile les coulisses.**

**L**e Conseil Municipal, formé des élus municipaux et présidé par le Maire a lieu environ tous les deux mois et est chargé de régler les affaires de la commune. Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations soumises au vote de ses membres. L'ensemble des services municipaux est mobilisé pour préparer les délibérations afférentes à la mise en œuvre des politiques publiques et à la continuité du service public. Le Maire Pascal Pelain, dès sa prise de fonction en 2020, a décidé que soient retransmis en direct les débats et les votes pour que ce moment de démocratie soit accessible à tous. C'est pourquoi, chaque conseil est intégralement retransmis en live sur la chaîne YouTube de la Ville, et reste consultable en replay.

## Compte à rebours

« Chaque Conseil Municipal nécessite un travail d'anticipation de l'administration pour traduire les orientations politiques de l'équipe municipale », explique le service Juridique. Un rétro-planning est établi cinq semaines avant la date définie. Chaque chef de service est invité à transmettre les projets de délibérations travaillés avec leur élu référent. Puis, durant trois semaines, les projets de délibérations sont étudiés et corrigés minutieusement en coordination avec la direction générale, garante de leur viabilité juridique et administrative. Parallèlement à chaque étape, la direction générale rend compte au Maire de la bonne préparation des séances et de l'adéquation des délibérations avec les orientations fixées. Le service se charge ensuite





Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

chaque groupe de l'opposition, garantissant ainsi la clarté des débats.

## Le Jour J

La séance est programmée pour 17h. Dès le matin, les équipes techniques préparent et testent le matériel. Arnaud, le technicien, installe les micros, car chaque élu à son micro dédié équipé d'un petit haut parleur pour entendre parfaitement la prise de parole de ses collègues. Pendant ce temps, dans une salle à proximité de l'hémicycle, Eden, le réalisateur, et Hanaë, chargée des caméras, de la société prestataire engagée par la Ville, sont arrivés tôt pour installer leur équipement. Ils déroulent 1 kilomètre de câbles reliant les deux lieux pour un contrôle à distance depuis leur régie vidéo mobile. Comme pour une émission de télévision, un conducteur, document imprimé sur lequel chaque étape de la séance est mentionnée, sert de base de travail. Un numéro y est attribué par les techniciens pour chaque membre du conseil, pour permettre une parfaite réactivité durant le direct.

## Un dispositif comme à la télévision

« Nous disposons de quatre caméras, deux pour les équipes de la majorité et deux pour les membres de l'opposition, ainsi lorsqu'une personne prend la parole, nous pouvons la cadrer aussitôt de deux angles différents, explique le réalisateur. Nous avons également des plans plus larges prévus pour qu'au moment des votes on puisse voir les mains se lever ». « Il faut une matinée pour régler les quatre caméras sur les 34 positions. Ce qui fait au moins 68 paramètres », précise Hanaë. Durant l'après-midi, des tests de flux sont réalisés pour s'assurer que l'image et le son transitent bien vers YouTube. À quelques minutes du conseil, le canal est ouvert. Le Maire ouvre la séance que tout à chacun peut suivre, où qu'il soit.

## Les jours qui suivent

Le travail des services ne s'arrête pas là pour autant. L'entrée en vigueur des décisions du Conseil Municipal intervient une fois que celles-ci ont été transmises au contrôle de légalité préfectoral et publiées par affichage. Passée cette étape, le service juridique

rédige le compte-rendu de séance que vous pouvez retrouver en ligne sur le site internet de la Ville, tout comme les ordres du jour. **Vm**



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

### VIDÉO

## EN DIRECT DU CONSEIL

Concentration maximum en régie durant toute la durée du Conseil. Les yeux rivés sur les écrans et sur le conducteur, l'équipe réagit à chaque échange durant les débats. Lorsqu'un élu intervient, Eden sélectionne la caméra qui lui correspond et appuie sur la touche pré-programmée pour que son nom s'affiche à l'écran. Pendant ce temps Hanaë oriente les autres caméras vers d'autres points de la salle pour anticiper sur les réactions à cette nouvelle prise de parole juste à temps pour switcher sur la caméra 3 et obtenir un plan plus large sur l'assemblée. Après plusieurs heures de débats, la séance est clôturée, mais toujours visible en replay sur YouTube. Il reste encore deux heures aux techniciens pour ranger tout le matériel puis le ramener à leur entrepôt.



Les caméras installées discrètement dans l'hémicycle (2 derrière le Maire et 2 au plafond au-dessus du public) retransmettent en direct les débats.

de convoquer tous les membres du Conseil Municipal et de leur adresser l'ensemble des projets de délibérations. Le Conseil du 6 avril comptait 41 délibérations portées par les élus.

## Les trois derniers jours

À J-3, d'autres services entrent en jeu pour préparer le direct, comme c'est le cas du service communication qui se charge de créer les synthés, les éléments graphiques incrustés dans l'image. Le déroulé de la séance et le rôle de chacun sont arrêtés définitivement avec le Maire à J-1. La séance publique se tient en salle du conseil municipal à l'Hôtel de ville. Un hémicycle dont chaque place est équipée d'un micro pour permettre aux élus de s'exprimer. C'est le président de la séance (le Maire ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement) qui modère et donne équitablement la parole à



LES SÉANCES DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
EN DIRECT ET EN REPLAY  
SUR LA CHAÎNE OFFICIELLE  
YOUTUBE DE  
VILLENUEVE-LA-GARENNE



**Bérénice Cleyet-Merle**  
Coureuse de demi-fond  
à l'AVG athlétisme.



# Bérénice Cleyet-Merle

## Le rêve olympique

**La coureuse de demi-fond de l'AVG athlétisme, âgée de 28 ans, est partie plusieurs années étudier et s'entraîner aux Etats-Unis. Revenue en région parisienne, elle est devenue, en février, championne de France en salle sur 1500m. De quoi entrevoir une qualification pour les Jeux de Paris en 2024, son objectif ultime.**

**D**e son enfance passée à déménager tous les deux à trois ans pour suivre son père envoyé aux quatre coins de la France par l'Éducation nationale, Bérénice Cleyet-Merle a gardé une grande capacité d'adaptation. Alors quitter sa fac de Grenoble à tout juste 20 ans pour rejoindre la banlieue de Los Angeles, aucun problème ! Là-bas, la coureuse de demi-fond intègre la California Baptist University (CBU) en licence de psychologie. L'occasion d'étudier, tout en s'imprégnant de nouvelles méthodes d'entraînement pour celle dont le palmarès hexagonal est déjà bien garni avec un double titre de championne de France junior du 1500 m.

### Concilier études et sport intensif

« En Californie, en tant qu'athlète de haut niveau, j'étais logée et nourrie. On me fournissait mes équipements et on me payait mes voyages pour les compétitions, rembobine Bérénice Cleyet-Merle. J'y ai suivi des séances d'entraînement beaucoup plus intenses avec un travail important sur la nutrition et la récupération. En France, il m'était presque impossible de concilier études et sport intensif. » La jeune femme se lance ensuite dans la vie active et travaille pendant un an auprès d'enfants en difficulté dans certains des quartiers les plus défavorisés de Los Angeles. « Une expérience enrichissante mais un peu décourageante

car les familles vivaient souvent dans une grande violence », confie-t-elle. La native de Vienne (Isère) retourne alors à ses études et boucle son cursus universitaire outre-Atlantique en rejoignant l'université d'Indianapolis (Ohio) où elle décroche un double master : neuro-psy et commerce.

### À l'AVG avec Mehdi Belhadj

De retour en France en 2022, totalement bilingue, et imprégnée par la culture américaine, Bérénice cherche un nouveau club en région parisienne. Elle se laisse convaincre par Mehdi Belhadj, fer de lance de l'AVG athlétisme et spécialiste du 3000m steeple avec qui elle partage le doux rêve de représenter Villeneuve aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



**il ne faut pas juste y participer mais les réussir ces Jeux Olympiques !**

« J'aurais pu passer pro aux États-Unis mais j'ai préféré performer à Paris pour atteindre mon objectif : les Jeux », résume-t-elle. Et les résultats ne se font pas attendre pour la pensionnaire de l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) : en février, l'athlète devient

championne de France élite du 1500 m en salle à Aubière (Puy-de-Dôme), avant de s'envoler dans la foulée début mars pour Istanbul disputer les championnats d'Europe.

### Des minimas à réaliser pour aller aux Jeux

En Turquie, elle connaît une désillusion et se fait sortir en série après avoir pourtant effectué une bonne partie de la course devant. « C'est surtout mentalement que je me suis effondrée, analyse celle qui envisage de commencer prochainement une collaboration avec un préparateur mental. C'est le syndrome de l'imposteur. J'avais l'impression, à un moment donné, de ne pas avoir ma place ici. Ce fut, malgré tout, une excellente expérience qui va me servir pour la suite. » Bérénice doit maintenant réaliser les minimas pour les Jeux, un chrono minimum à atteindre pour se qualifier, à réaliser dans les douze mois précédant l'évènement. « C'est l'objectif d'une vie, la plus grande fête du sport. Le signe que tu appartiens au top niveau. Mais du coup, il ne faut pas juste y participer, mais les réussir ces Jeux Olympiques ! »

#### NOUVEAU

ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À BÉRÉNICE CLEYET-MERLE EN SCANNANT LE QR CODE





# Chantier du nouveau marché



Le Maire Pascal Pelain  
présente le projet de nouveau  
marché aux membres du GSC.

Photo : Laurey Julliard (Contextes)

**La première réunion du Groupe de Suivi de Chantier du nouveau marché s'est déroulée le 15 avril. Son objectif est de faire remonter les informations de terrain aux autres habitants, alors que la déconstruction de la halle de l'ancien marché démarre mi-mai.**

Après le Groupe de Suivi de Chantier (GSC) dédié à la déconstruction de la Barre Emmaüs puis celui autour de la démolition de l'école Jean-Moulin, le troisième GSC a pour thème le nouveau marché couvert du centre-ville. Une première réunion d'information s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel de ville, le 15 avril, en présence des douze membres qui s'étaient préalablement inscrits. « *Le GSC est un outil important de démocratie locale*, a indiqué d'emblée le Maire Pascal Pelain présent pour l'occasion, accompagné de Salah Kobbi, Conseiller Municipal en charge de la Vie des Quartiers. *Le nouveau marché est un projet architectural important et symbolique pour Villeneuve. C'est un signal fort pour le renouveau du cœur de ville.* » La rencontre a permis de rappeler les différentes étapes du chantier dont


la déconstruction va démarrer dès la mi-mai et les principaux objectifs du Groupe.

## Les ambassadeurs des Villenogarennois

Parmi lesquels être les ambassadeurs de l'ensemble des Villenogarennois et rapporter les difficultés de terrain, rencontrer les différentes entreprises présentes sur le chantier et parfois tirer les leçons des précédents GSC. Ainsi, suite aux nuisances créées par l'installation de groupes électrogènes lors des travaux de l'école Jean-Moulin, la Ville a décidé de les interdire pour les entreprises qui travailleront sur le chantier du marché. La question du stationnement a également été abordée : neutralisation d'une partie du parking devant l'ancienne halle de

marché à partir de la mi-mai, construction d'un parking souterrain de 150 places sous la nouvelle halle...

## Un chantier bien surveillé

La problématique du risque d'intrusion sur le futur chantier le soir tombé a également été abordée. « *À partir de juin, l'effectif de notre Police Municipale comptera 18 agents qui effectueront des plages horaires de 6h du matin à minuit, 6 jours sur 7* », a souligné Pascal Pelain. À la fin de la réunion, des discussions informelles ont démarré autour d'un petit buffet. « *Le nouveau marché est un beau projet, mais il faut bien sûr veiller à limiter les nuisances pour les riverains* », a confié Chrystelle, membre du GSC. 

**CCQ**

## PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

**Mardi 9 mai à 18h30**  
Caravelle-Chaillon (mail Marie-Curie,  
esplanade de l'Espace Nelly-Roussel).

**Mercredi 17 mai à 18h30**  
Ponant-Chanteraines (mail  
Roger-Prévoit, entre les deux stades).

**Lundi 22 mai à 18h30**  
Haut et Fond de la Noue  
(Voie Promenade,  
angle de l'allée Pascal).

**Mercredi 24 mai à 18h30**  
Jean-Moulin-Sisley-Charles-de-Gaulle  
(Parvis du bâtiment H,  
rue de la Fosses-aux-Astres).

**Mardi 30 mai à 18h30**  
Centre-ville (petit parking  
du parc de l'Hôtel de ville).

**Lundi 5 juin à 18h30**  
Rive de Seine-Gallieni  
(pelouse de l'Espace  
Pierre-Brossolette).

Tous les conseils seront suivis  
d'un temps de convivialité.

# Vie publique

**Décryptage des délibérations  
du Conseil Municipal  
et de l'impact de ses décisions  
sur la vie des Villenogarennois.**

## Délibérations n°7 et 8

### Renforcement du soutien au tissu associatif local

- **Attribution d'une subvention de 1,32 millions d'euros aux associations** pour l'année 2023, en hausse de 200 000 euros par rapport à l'année 2022.
- **Projets des associations qui répondent à un réel besoin des habitants** et actions menées en complément des services publics communaux.
- **Hausse des subventions allouées aux amicales de locataires** et accompagnement renforcé par la Ville à ces amicales avec la mise en place de formations.



## Délibération n°35

### Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

- **Attribution d'une subvention de 770 000 euros au CCAS** pour l'année 2023 afin de renforcer la politique publique menée en matière d'action sociale.
- **Développement d'actions visant à accompagner** les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes en situation de précarité sociale.



## Délibération n°41

### Approbation du budget primitif principal de la Ville 2023

- **Rationalisation et optimisation des finances communales** destinées à l'amélioration du cadre de vie des Villenogarennois.
- **Capacité de désendettement maîtrisée** avec un encours moyen de 29,14 millions d'euros.
- **Niveau de dépenses d'équipement ambitieux et volontaire** à hauteur de 24,56 millions d'euros.



## CONSEIL MUNICIPAL

DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



LES SÉANCES DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
EN DIRECT ET EN REPLAY  
SUR LA CHAÎNE OFFICIELLE  
YOUTUBE DE  
VILLENEUVE-LA-GARENNE





# FÊTE DE LA MUSIQUE

4 JOURS POUR CHANTER ET DANSER

**21**  
JUIN

CONCERT SUR LE PARVIS  
DE L'HÔTEL DE VILLE

**21H**

ET JUSQU'AU 24 JUIN 2023

+ BIOPIC AU CINÉMA ANDRÉ-MALRAUX + CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE  
CLAUDE-DEBUSSY ET CONCERT DES HARMONIES DES HAUTS-DE-SEINE

## La majorité municipale

### Non-remplacement d'enseignants : une situation que nous combattons !

Depuis plusieurs semaines, un certain nombre d'enseignants absents ne sont pas remplacés par l'Éducation nationale dans les écoles de notre commune.

Tous les acteurs du monde éducatif se sont mobilisés, et c'est naturellement que nous soutenons leurs revendications auprès des plus hautes sphères gouvernementales, pour que les enfants de Villeneuve ne deviennent pas les laissés-pour-compte des Hauts-de-Seine.

En effet, malgré un dynamisme certain depuis notre élection, Villeneuve reste encore l'une des communes les plus pauvres du Département, et possède, en moyenne, un Indice de Position Sociale (IPS) de 81,6 contre 103 pour la moyenne nationale.

Notre équipe municipale, pragmatique, est pleinement consciente de cette grande

problématique sociale et tente par tous les moyens d'y apporter quotidiennement des réponses, en particulier dans le cadre de notre engagement au label Cités Éducatives Nationales. Mais il est certain que nos efforts seraient mis à mal si des dysfonctionnements de l'Éducation nationale continuaient à fragiliser la situation des nombreuses familles concernées.

Les communes n'ont juridiquement aucune responsabilité dans la répartition des enseignants dans nos écoles (puisque qu'il s'agit des prérogatives de l'État, donc de l'Éducation nationale), mais notre équipe municipale se préoccupe, évidemment, du bien-être des enfants de Villeneuve et ne pouvait pas rester sans réagir face à la dégradation progressive de l'environnement éducatif sur notre territoire.

Face à l'État qui semble parfois considérer, avec résignation, le manque d'enseignants

comme inéluctable, nous avons saisi le Ministre de l'Éducation afin de travailler au renforcement durable du nombre d'enseignements dans les écoles élémentaires de Villeneuve-la-Garenne.

Pour ne pas ajouter une inégalité institutionnelle aux difficultés sociales que connaît déjà une partie de notre population Villenogarennoise, il est fondamental qu'une attention particulière puisse être apportée aux acteurs éducatifs de notre territoire.

Dans ce même objectif de préserver la continuité de l'enseignement à Villeneuve, nous venons de rencontrer la Rectrice de l'Académie de Versailles dont nous dépendons, ainsi que le Directeur Académique, pour faire entendre la voix des parents d'élèves de Villeneuve.

**Pascal Pelain**  
Maire, pour la Majorité Municipale

## Groupes d'oppositions

### Libres & Citoyens

#### Villeneuve la Garenne, en Zone Éducation Prioritaire... Vraiment ?

Si Z.E.P définie une zone défavorisée où les établissements scolaires disposent de plus de moyens, ceux de notre ville en manquent cruellement. Enseignants non remplacés, matières non assurées, surpopulation dans les classes.

Inadmissible quand parents et associations doivent porter plainte, manifester des mois, pour être entendus.

Notre groupe se joint à tous ceux qui luttent pour exiger le respect du droit de nos enfants à l'éducation.

**contact@libres-et-citoyens.org**  
**Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,**  
Conseillers municipaux

### Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

**Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.**  
**Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.**

### Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

**Mariam Kanté, Conseillère municipale.**

### Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

#### Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche par des mesures autoritaires limitant notre expression et en refusant de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.

Notre opposition au budget municipal se fonde sur la conviction que notre commune a besoin d'autres choix.

**Gabriel Massou, Conseiller municipal.**  
**Eve Nielbien, Conseillère municipale.**

### Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

**Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.**  
**Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.**



# Un budget équilibré et ambitieux

**Comme tous les ans, les membres du Conseil Municipal ont voté pour approuver le budget qui indique les orientations financières et les priorités de la politique municipale, impulsées par le Maire. Acte de prévision des dépenses et des recettes sur l'année en cours, le budget est l'outil de la gestion de la Ville indispensable à la concrétisation des politiques publiques.**

## En pratique



Un budget municipal se compose d'une « section de fonctionnement » dédiée aux charges courantes et une « section d'investissement » avec un ensemble équilibré de dépenses et de recettes pour chaque section. Cette année le budget d'investissement s'élève à 35 M€ auquel s'ajoute le capital de la dette lié aux emprunts, ce qui représente une section d'investissement totale de 38 M€. Le premier budget voté dans l'année (pour 2023, c'était lors de la séance du Conseil Municipal du 6 avril) est appelé budget primitif. Celui-ci porte sur l'intégralité d'un exercice annuel. Il s'agit d'un budget prévisionnel, qui peut être adapté en cours d'année si nécessaire.

## Le fonctionnement



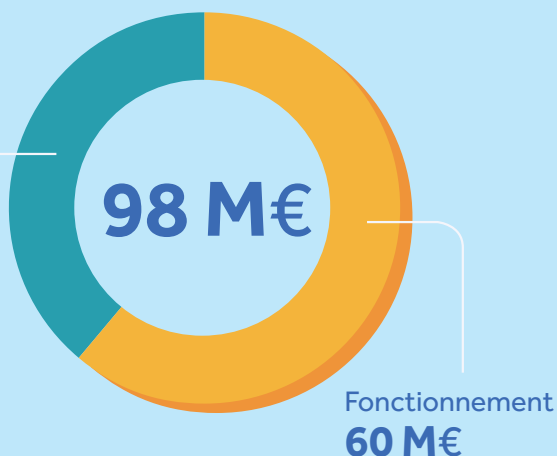
Cette part du budget municipal comprend les dépenses liées au fonctionnement quotidien de la collectivité, dont les charges de personnel, ainsi que les charges à caractère général, comme par exemple la consommation d'énergie des bâtiments municipaux, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette. C'est grâce au fonctionnement que les services municipaux peuvent mettre en œuvre les politiques publiques.

## L'investissement



Cette part du budget municipal regroupe les dépenses d'équipement et le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire. C'est grâce à l'investissement que la Ville finance les projets destinés au développement de la Ville.

Investissement  
**38 M€**



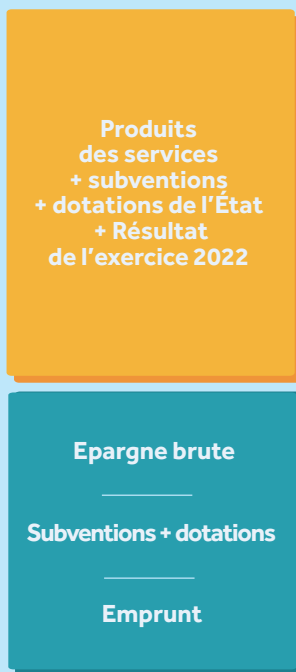
## Un budget pour les Villenogarennois

Le budget permet de financer la mise en place des politiques publiques voulues par le Maire et son équipe municipale, de développer les projets qui vont profiter aux Villenogarennois, tout en payant les dépenses courantes de la Ville, l'entretien des infrastructures et verser les salaires des agents municipaux. Aux grands projets d'investissement comme le nouveau marché couvert ou la réhabilitation de la piscine, s'ajoutent toutes les dépenses d'investissement destinées aux équipements informatiques, à la voirie, ainsi que d'autres projets d'envergure financière moindre mais tout autant essentiels pour maintenir la qualité des services publics aux habitants. **Vm**

### Dépenses



### Recettes



## UNE GESTION SAINE

À l'arrivée de la nouvelle Municipalité, le Maire et son équipe ont été contraints de prendre des mesures d'assainissement pour redresser la situation financière de la Ville. Ce travail de redressement des comptes a été accompli par l'optimisation des principaux postes de dépenses, la recherche de nouvelles recettes sur l'ensemble des opérations tout en renouant des liens avec les partenaires institutionnels qui avaient été rompus par les majorités municipales précédentes. Ceci a permis à la Ville d'acquiescer une solide assise financière pour mener à bien son programme d'investissement pour rénover les équipements restés trop longtemps non entretenus et lancer des projets nécessaires au développement et au rayonnement de Villeneuve.


## Epargne brute 5,2 M €

Depuis 2020, la Municipalité réduit la dette tout en augmentant sa capacité d'autofinancement. La capacité d'autofinancement (CAF) brute, appelée aussi « épargne brute », est calculée par différence entre les recettes réelles de fonctionnement<sup>①</sup> et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement du capital d'une éventuelle dette, dépenses d'équipement, ...) et constitue le socle de la solidité financière de la commune qui s'élève cette année à 22%. La Ville a dégagé un résultat net en section de fonctionnement de 5,2M€ pour l'année 2022.

<sup>①</sup> hors les produits de cession d'immobilisation qui constituent des recettes exceptionnelles.



### Question au Maire : quels sont les axes forts de votre budget 2023 ?

Depuis notre arrivée, nous nous sommes employés à donner un nouvel essor à Villeneuve et à la positionner comme une ville qui compte. Nous avons œuvré pour étoffer en nombre et en qualité le bouquet de services publics en lien avec les besoins exprimés par les habitants au sein de nos nombreuses instances participatives. Le budget municipal s'articule autour de différentes priorités. Tout d'abord, il est incontournable de devoir proposer aux Villenogarennais un cadre de vie où il est agréable d'habiter, d'évoluer, de vieillir, tout en se sentant en sécurité. La tranquillité publique, axe complémentaire qui sera développé cette année avec la mise en fonctionnement du nouveau poste de Police Municipale et le triplement des effectifs. Cette réflexion s'accompagne du développement de nouveaux projets urbains, parce qu'ils sont nécessaires et qu'ils permettront d'apporter de nouveaux services publics. Bien évidemment, ce sont toujours les préoccupations des Villenogarennais qui inspirent nos actions. Par exemple, en 2023, nous œuvrons au déploiement de trois maisons de santé et pérennisons notre soutien envers la solidarité avec une véritable politique du handicap et des seniors. Et parce qu'il faut savoir compter avec toutes les forces vives de la Ville, nous aidons de multiples manières les associations afin d'assurer une continuité de l'action publique. Enfin, notre budget 2023 alloue des moyens toujours plus conséquents pour agir dans les domaines de l'éducation, de l'enfance, de la jeunesse et des sports. 

3,2 M€

#### Piscine

Réhabilitation de l'équipement



#### Cadre de vie

10 M€

Voirie, espaces verts, sécurité (tranquillité publique et Police Municipale), habitat, études, stations Vélib', mobilités douces et développement durable



#### Aménagement urbain

14 M€

Stade Gaston-Bouillant, gymnase Fernand-Schwartz, centre sportif Philippe-Cattiau, club house Cattiau, gymnase Jules-Verne, funérarium, école Jean-Moulin, collège privé, gymnase EPB, le Marie-Louise, maison des seniors, ANRU Centre-Ville & Caravelle, Bongarde



#### Solidarité/Santé

4,7 M€

Vie associative, CCAS, politique de la ville, accessibilité, maisons de santé

2 M€

#### Enfouissement des lignes électriques

Financement pour déposer les pylônes

1 M€

#### Ferme Gallieni

Réhabilitation du bâtiment, création d'un restaurant et d'espaces conviviaux



460 000 €

### La Fabrik

Rénovation de la façade  
et de l'isolation du bâtiment



### Éducation

38 M€

Actions éducatives, petite enfance, enfance, écoles, centres de loisirs, enseignement, jeunesse, La Fabrik, parentalité, Logistique Restauration Entretien (LRE)

5 M€

### Nouveau marché couvert

Première phase de déconstruction de l'ancienne halle avant la construction du nouveau marché



### Relations à l'utilisateur

4,8 M€

Espace famille, état civil, administration générale, démocratie participative, moyens informatiques, certification (qualité de la relation citoyenne)



### Animation de la Ville

13,5 M€

Culture, spectacles, bibliothèque, expositions, événements festifs, sport, équipements sportifs, développement économique

1 M€

### 32 Caméras

Nouvelles caméras pour la vidéoprotection (avec travaux de génie civil)

### Et aussi

Création d'une société publique locale (SPL) pour la gestion des places de stationnement, déploiement de la cantine à 1 euro, modernisation des moyens numériques, développement des actions de formation des agents, études avant-projets, renforcement des actions luttant contre les incivilités.

17  
AVRIL

## Les agents municipaux à l'honneur

Le Maire Pascal Pelain, a remis les médailles du travail aux agents municipaux pour les remercier de leur dévouement au service des habitants durant toute leur carrière.

Cette année furent remises 7 médailles d'argent (20 ans), 5 de vermeil (30 ans) et 2 d'or (35 ans).



Photo : Laurent Julliard (Contextes)

18 & 19  
AVRIL

## Forum de l'emploi

Dans le cadre du label Cité de l'emploi, la Ville a organisé avec le centre commercial Qwartz, un nouveau Forum de l'Emploi. Le Maire Pascal Pelain et Carine Bansede, Première adjointe en charge de l'Emploi et du Développement Économique sont allés saluer les 70 entreprises du territoire, qui recrutent dans tous les secteurs (transport, immobilier, commerce, service à la personne, restauration, bâtiment, sécurité, sport, industrie, logistique...).



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)





## Villeneuve en fleurs

Un peu partout sur la ville et notamment sur les quais de Seine, les 83 000 bulbes plantés par le service des Espace Verts ont éclos. Un festival de couleurs qui égaye Villeneuve avec le retour du printemps !

14  
AVRIL



Photo : Etwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



20  
AVRIL

## Station Vélib'

Les travaux de la première station Vélib' de Villeneuve-la-Garenne, située dans le nord de la ville, rond-point Paul-Herbé, sont en cours. Les bornes prêtes à accueillir les vélos ont déjà été installées.



RETROUVEZ  
TOUTES LES PHOTOS  
SUR NOTRE  
COMPTE FLICKR

15  
AVRIL

## « Vivre les Jeux à Villeneuve »

La 3<sup>ème</sup> édition de « Vivre les Jeux à Villeneuve » spécial sports de glisse sur le parvis de l'Hôtel de ville a donné lieu à des shows spectaculaires mais également à des initiations gratuites de BMX, skate, trottinette, roller et roller-hockey, dispensés par les éducateurs sportifs de la Ville et des animateurs.



Photo : Laurence Lulliam (Contexto)



# Semaine DE *ma Santé*

12-16  
JUN  
2023

2<sup>E</sup>  
ÉDITION

**MIEUX MANGER**  
**MIEUX BOUGER**  
**MIEUX VIVRE**



EN FAVEUR DU PROGRAMME NATIONAL  
NUTRITION SANTÉ

La Ville de Villeneuve-la-Garenne invite ses habitants et acteurs  
locaux à se rencontrer autour d'actions ludiques et participatives.

[WWW.VILLENEUVE92.COM](http://WWW.VILLENEUVE92.COM)





La classe de CM2 de Bérénice Cros de l'école Coubertin A en pleine utilisation de l'Écran Numérique Interactif.

## ÉDUCATION

# Le numérique passe au tableau

**La Ville a financé l'acquisition d'Écrans Numériques Interactifs et d'ordinateurs portables pour 56 classes d'élémentaires à hauteur de 256 000 euros. Un nouvel outil pédagogique apprécié par les enseignants et les élèves.**



**E**n 2021, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse lançait un appel à projets pour inciter les collectivités locales à accélérer leur équipement en matériel numérique dans les écoles. Un dossier a immédiatement été constitué par les services municipaux de la vie scolaire et de l'informatique, avec la participation active de Khady Fofana, Maire-adjointe en charge de l'Éducation et Kiran Gurung, Maire-adjoint en charge du Numérique. Un travail de collaboration a ensuite débuté avec l'inspectrice de l'Éducation nationale de Villeneuve de l'époque, Loétitia Dupont, pour choisir le matériel et les logiciels pédagogiques en maths et en français en adéquation avec le programme, et à quelles classes les attribuer. « *Il s'agit d'une volonté forte de la Municipalité d'acquérir des appareils numériques pour nos écoles*, explique Khady Fofana. *Ce projet fut le fruit d'un travail collaboratif remarquable mené par les services Vie Scolaire, Informatique*

*et l'inspectrice de l'Éducation nationale.* », « *Ces acquisitions font écho à la feuille de route du nouveau schéma directeur du système d'informations de la Ville* » complète Kiran Gurung.

## Des professeurs formés à leur utilisation

Des Écrans Numériques Interactifs (ENI), disposés sur un chariot mobile à roulettes et des ordinateurs portables pour les professeurs ont ainsi été commandés. En tout, 56 classes en bénéficient : les CE2, CM1 et CM2, ainsi que les classes ULIS accueillant les enfants porteurs de handicap et UP2A (enfants non francophones primo-arrivants). Le matériel a été installé dans les écoles en octobre dernier puis les enseignants et les directeurs concernés ont été formés à leur utilisation. Parallèlement à la subvention versée par le ministère de l'Éducation, une enveloppe budgétaire a été attribuée à la Municipalité au titre de la Dotation Politique de la Ville

(DPV) qui a permis de remplacer les écrans et les ordinateurs des directeurs d'école maternelle et élémentaire.

## Tous envie de passer au tableau

Bérénice Cros, enseignante en CM2 à l'école Coubertin A, utilise tous les jours son ENI. « *C'est un gain de temps énorme car je prépare mes cours à la maison en amont puis je les projette en classe*, indique-t-elle. *En cours, il est plus facile de rebondir suite à l'intervention d'un élève grâce à la connexion à Internet car je peux illustrer mes propos avec l'audio et la vidéo. Les enfants sont plus attentifs et ont tous envie de passer au tableau !* » Maïssa, bientôt 11 ans, est aussi convaincue par cette nouvelle technologie : « *On peut faire beaucoup plus de choses que sur un tableau classique et les explications sont plus claires grâce aux images. De plus, on ne se salit pas les mains lorsqu'on va au tableau !* »



JEUNESSE

# Une course contre la faim

**Le Conseil Municipal des Jeunes organise, le 27 mai à 16h au stade Gaston-Bouillant, une course solidaire pour récolter des fonds en faveur de l'association Action Contre la Faim.**

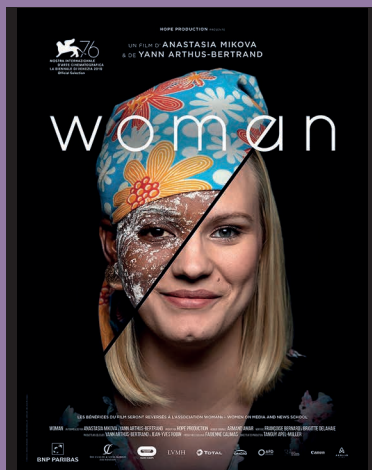
**E**n janvier 2021, en pleine session de recrutement du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), Mohamed, alors élève de 6ème, a déjà un projet bien ficelé en tête s'il parvient à intégrer l'instance : organiser une course dans sa ville de Villeneuve. Si les écoliers villenogarennais participent chaque année au traditionnel cross du Mill'pattes (reportée cette année pour cause de travaux au parc des Chanteraines), les collégiens et les lycéens n'ont pas de course dédiée et Mohamed a voulu y remédier. Un peu plus d'un an plus tard, il voit son projet se réaliser. Après un travail de longue haleine mené par les commissions sport et solidarité du CMJ, une « course contre la faim » va voir le jour sur la ville, le samedi 27 mai au stade Gaston-Bouillant.

## Des parrains à trouver pour chaque coureur

Le principe ? Trouver, pour les coureurs, un ou plusieurs parrains qui s'engageront à donner une certaine somme d'argent pour chaque tour de piste réalisé, qui sera ensuite reversée à l'association *Action Contre la Faim*. Il s'agit donc d'une épreuve d'endurance en solo, sans compétition contre d'autres élèves. En marge de l'évènement, des animations seront également organisées autour de la nutrition et du sport.



**i** Pour les inscriptions, se rapprocher de son collègue ou lycéen, ou contacter le service municipal de la Jeunesse : [bmahdjour@villeneuve92.com](mailto:bmahdjour@villeneuve92.com)  
Réunion d'information le 17 mai à 17h à La Fabrik



## Ciné-débat autour du film Woman

Le 19 mai à 18h à La Fabrik, les Villenogarennais, âgés entre 14 à 25 ans, sont invités par les membres de la commission Culture/Solidarité du CMJ pour participer à un ciné-débat autour du film d'Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand, *Woman*. Ce documentaire donne la parole à 2 000 femmes à travers 50 pays et permet de révéler au grand jour les injustices qu'elles subissent partout dans le monde. Il ne s'agira pas d'une simple projection mais d'un travail participatif mené avec l'association GoodPlanet de Yann Arthus-Bertrand, qui consiste en un visionnage d'une séquence d'une dizaine de minutes du film pour chaque jeune sur un thème (la guerre, la maternité...), puis d'une restitution de cinq minutes sur les éléments clés de l'extrait.

Inscriptions à La Fabrik ou par mail à [bmahdjour@villeneuve92.com](mailto:bmahdjour@villeneuve92.com)




## PATRIMOINE

# Le chemin de fer fait peau neuve

**D'importants travaux de rénovation du chemin de fer des Chanteraines ont lieu pour améliorer les voies et l'accessibilité du petit train si cher aux Villenogarenois.**

Les 5 km de voies de 60 cm de large font actuellement l'objet de travaux de renouvellement total. Les rails, posés il y a 40 ans, avaient été récupérés sur un autre chemin de fer et étaient arrivés en fin de vie. Les voies de 2023 sont totalement neuves et montées sur traverses en béton de 100 kg pièce pour une plus grande durabilité dans le temps. Le choix du béton a été retenu, car l'usage de traverses en bois auraient nécessité un traitement incompatible avec la charte environnementale du Parc des Chanteraines. Les nouveaux rails sont également posés sur des coussinets en caoutchouc pour atténuer le bruit. Les wagons ont également été remis à neuf durant l'hiver et désormais une voiture par rame a été modifiée pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite. Les quais des stations sont également adaptés pour une meilleure accessibilité et une station supplémentaire sera créée en bord de Seine. Enfin, deux locomotives électriques conçues sur mesure viennent renforcer la superbe collection comprenant des locomotives de tous les âges, dont la plus ancienne remonte à 1906. Ces travaux, d'un coût total de 3,9 millions d'euros financés par le département

des Hauts-de-Seine, sont réalisés en plusieurs phases. Ainsi, la voie principale, de 200 mètres de long entre le poney club et le dépôt, a totalement été changée fin février. Vous pourrez en apprendre bien plus encore en vous rendant aux portes ouvertes les samedi 20 et dimanche 21 mai à partir de 10h30. 

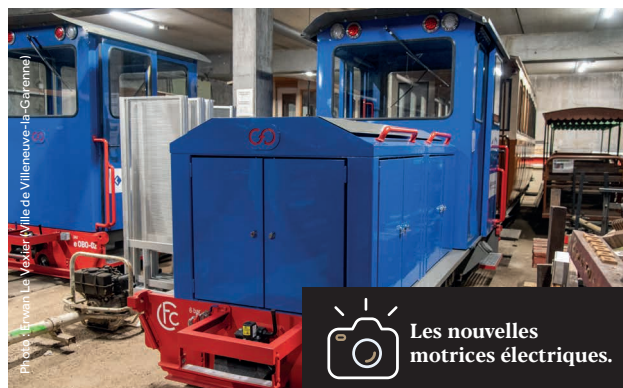


Photo : Elvira Lya Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)




Les nouvelles motrices électriques.

## CULTURE

## Remise des instruments de musique à la nouvelle promotion DEMOS



Photo : Laurent Julliard (Context'3)

Le 19 avril, le Maire Pascal Pelain et son adjointe à la Culture, Sandrine Hertig ont remis leurs instruments aux jeunes Villenogarenois inscrits dans le programme Démon. Chacun va devoir veiller sur son précieux outil d'apprentissage musical durant au moins 3 ans. Le programme Démon, en collaboration avec la Philharmonie, le Département des Hauts-de-Seine, et la Région Ile-de-France (qui finance l'acquisition des ces instruments), est né de la volonté de rendre la culture accessible à tous. « C'est dans cette logique que notre Ville est pleinement impliquée dans ce dispositif », a expliqué Sandrine Hertig aux parents qui ont assisté à cette cérémonie à l'Espace Nelly-Roussel. Les jeunes musiciens de Villeneuve se produiront en concert dans la prestigieuse salle de la Seine Musicale, le 18 juin. 

# EN BREF!



ATELIER

## ECONOMIES D'ÉNERGIE

Le samedi 3 juin de 9h à 13h au 1 bis rue de la Paix à Gennevilliers, dans les locaux de Boucle Nord de Seine, l'EPT vous propose gratuitement deux ateliers pour rencontrer des professionnels et réussir vos projets de rénovation énergétique en copropriété. Inscriptions en ligne : <https://bit.ly/3AoYbo5>

SPORT

## SHOTOKAN KARATÉ CLUB

Lors des championnats de France espoir qui se sont déroulés à Villebon (91) le 1<sup>er</sup> avril, Tessnime Maazouzi du Shotokan Karaté Club est devenue vice-championne de France, tandis que Eva Criou est médaillée de bronze.

En équipe, le club villenogarennois, associé à Vanves, finit aussi sur la troisième marche du podium.



SÉCURITÉ

## TRAVERSÉE DES ENFANTS : TOUS RESPONSABLE

Devant l'école Maternelle Jean-Jaurès, des panneaux ont été installés par la Ville pour rappeler aux enfants et à leurs parents de traverser sur le passage piéton, muni d'un feu tricolore, situé 70 mètres plus loin et éviter ainsi tout risque d'accident.

## ENFANCE

# Du nouveau pour les inscriptions périscolaires 2023-2024

## La prochaine campagne d'inscriptions aux activités périscolaires permettra aux familles de tout faire à distance.

**N**ouveauté pour la rentrée scolaire 2023/2024 : les familles villenogarennoises pourront procéder à l'inscription de leurs enfants à la cantine et aux activités périscolaires en ligne, via le portail de l'Espace famille, à partir de la fin mai. Les justificatifs demandés (de domicile, quotient familial...) devront être scannés ou photographiés puis envoyés sur la plateforme. Aussi, de nombreuses démarches administratives sont dématérialisées et vous permettent de gagner du temps en évitant de vous déplacer en Mairie : inscriptions aux accueils de loisirs, aux sorties et animations de l'Espace Nelly-Roussel, aux activités de l'Atelier, aux stages et sessions de soutien scolaire, aux séjours au Mont-Saxonnex... Des modifications en cours d'année (nombre de jours de présence à la cantine, au centre de loisirs) peuvent être également opérées en trois clics à distance. Pour toutes les personnes en difficulté avec le numérique, un agent administratif de l'Espace famille peut

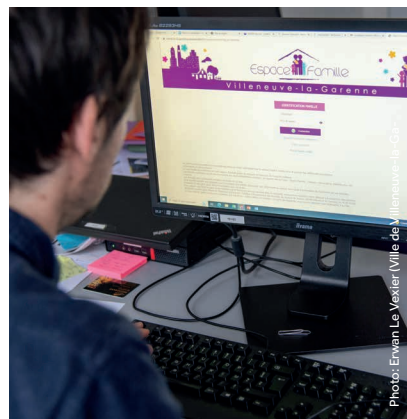


Photo: Evian Le Vexier (Ville de Villebon-sur-Yonne)

vous aider dans vos démarches et il est toujours possible de retirer en Mairie un formulaire papier.



POUR ACCÉDER À VOTRE PORTAIL FAMILLE, SCANNEZ CE QR CODE

## ÉQUIPEMENT SPORTIF

# La piscine fermée pour travaux à partir du 30 juin



Photo: Laurent Julliard (Contextes)

**L**a Piscine Municipale va connaître d'importants travaux de modernisation qui débiteront le 30 juin et s'achèveront début 2024 avec pour objectif un meilleur confort pour les usagers. Plusieurs types d'aménagements et de rénovations sont prévus portant sur la structure du bâtiment, les zones techniques, le traitement de l'eau, l'accueil, la billetterie ou encore l'escalier d'accès qui intégrera une rampe PMR. À partir de début juillet, il sera possible aux usagers de prendre contact avec l'Espace Famille pour connaître les modalités concernant les abonnements en cours durant la période de fermeture.



## Naissances

### Bienvenue à

Adam BOUHAMMAD, 27/03  
 Alma EZZAT 29/03  
 Rahaf SOLTANE 31/03  
 Sara KALLA 01/04  
 Jin PERNOIS YOSHIMATSU 02/04  
 Aya BEN HAJ YAHIA 07/04  
 Osman RAJA 08/04  
 Ritchy EKAYA 09/04  
 Anès AZZAR 10/04  
 Aya ADNABOUENE 13/04



## Décès

### Toutes nos condoléances aux familles de

Michel CHOW, 31/03 81 ans  
 Thi Phan NGUYEN, 03/04 98 ans  
 Emilienne QUÉREL, 03/04 90 ans  
 Thibaut LEFAUX, 07/04 49 ans



## Mariages

### Tous nos vœux de bonheur à

Aliou DOUKOURE et Keeberly AJAVON 01/04  
 Yacine KROURI et Constance ANANOS 08/04  
 Christophe CORBIN et Fabienne SELLEM 12/04  
 Bilal EL AAHAD et Zakia TABBI 19/04



## Je souhaite participer au concours 2023 dans la catégorie {Cocher une case au choix}

- Balcon fleuri \*     Jardin fleuri\*     Jardin partagé

M. / Mme \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Etage \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

J'accepte que toute captation de moi-même et/ou de mon jardin réalisée dans le cadre du concours (photo, vidéo, enregistrement sonore) puisse être diffusée par la Ville de Villeneuve-la-Garenne dans le cadre de la promotion de ce concours et pour toute communication ayant trait au cadre de vie.

\*Visible de la rue

Déposez votre coupon-réponse à l'accueil de la mairie.



#Villeneuve  
en fleurs



WWW.VILLENEUVE92.COM





## Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun  
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).

Toutes les démarches en ligne sur [www.villeneuve92.com](http://www.villeneuve92.com)  
Fermeture de la Mairie les lundis 1<sup>er</sup> et 8 mai, le jeudi 18 mai et le lundi 29 mai.

### Service public

#### Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20  
Mardi et vendredi : 15h-18h30  
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30  
Jeudi : 15h-19h30  
Samedi : 10h30-17h  
[bibliotheque@villeneuve92.com](mailto:bibliotheque@villeneuve92.com)

#### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57  
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Sports  
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

#### Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21  
[www.pourvous.croixrouge.fr](http://www.pourvous.croixrouge.fr)  
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

#### Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

#### Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27  
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.  
Accueil anonyme et gratuit.

#### Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99  
[espace-emploi@villeneuve92.com](mailto:espace-emploi@villeneuve92.com)  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h  
Fermé le vendredi après-midi

#### Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

#### Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70  
de lundi au vendredi  
9h à 20h hors vacances scolaires  
9h à 18h durant les vacances scolaires

**Point Justice** : permanences services publics (Écrivain public, aide pour réaliser des démarches administratives en ligne type Caf, Trésor public, CPAM...), d'insertion-emploi avec la Mission Locale, juridiques.

**Centre social** : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

#### France Services

6 rue Hector-Berlioz  
07 88 59 34 90  
Lundi : 13h30-17h30  
Mardi : 13h-18h  
Rendez-vous de 18h à 19h  
Mercredi et vendredi :  
8h30-12h et 13h30-17h30  
Jeudi et samedi de 8h30 à 12h

#### L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans  
7 rue Gaston Appert  
[atelier@villeneuve92.com](mailto:atelier@villeneuve92.com)

#### La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans  
74 rue de la Fosse aux Astres  
[lafabrik@villeneuve92.com](mailto:lafabrik@villeneuve92.com)

#### Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.  
Contactez :  
[conseiller.numerique@villeneuve92.com](mailto:conseiller.numerique@villeneuve92.com)  
et 06 09 15 74 27

#### Piscine Municipale

29 avenue Georges-Pompidou  
01 47 98 18 63

#### PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental  
01 41 21 77 90  
54 avenue du Maréchal-Leclerc  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

#### Rénov'Habitat

Au service Logement  
28 avenue de Verdun  
Permanence assurée par Soliha les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. Prendre rendez-vous sur le site [www.soliprojet.fr](http://www.soliprojet.fr) ou par tél. 0 800 006 075 (Service et appel gratuits)

#### Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00  
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

#### Centre ophtalmologique

Polemed Plus : 01 41 21 90 00

#### Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.  
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

#### Protection Civile

1 rue Gaston Appert · 09 53 36 75 44  
[formation@protectioncivile.org](mailto:formation@protectioncivile.org)  
Formez-vous aux gestes qui sauvent

#### Service Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et uniquement sur rendez-vous les mardis et vendredis de 13h15 à 17h15

#### Police Municipale

##### Nouvelle adresse

194 boulevard Gallieni  
01 40 85 58 78  
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15

#### Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue  
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

#### Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse  
à Gennevilliers  
01 40 85 34 28

## Pharmacies de garde

### Lundi 1<sup>er</sup> mai

Pharmacie de la Mairie  
38 avenue de Verdun - Villeneuve-la-Garenne  
01 47 98 15 18

### Dimanche 7 mai

Pharmacie Motaouakkil  
Centre commercial du Luth  
8 avenue du Luth - Gennevilliers  
01 47 94 10 58

### Lundi 8 mai

Pharmacie du Parc  
45 avenue du Ponant - Villeneuve-la-Garenne  
01 47 92 31 60

### Dimanche 14 mai

Pharmacie des Agnettes  
39 rue du 8 mai 1945 - Gennevilliers  
01 47 33 58 76

### Jedi 18 mai

Pharmacie Santhalingam  
12 avenue Lénine - Gennevilliers  
01 47 94 69 94

### Dimanche 21 mai

Pharmacie de la Concorde  
18 rue Paul Vaillant Couturier - Gennevilliers  
01 47 93 29 90

### Dimanche 28 mai

Pharmacie Victor Hugo  
5 rue Victor Hugo - Gennevilliers  
01 47 93 16 06

### Lundi 29 mai

Pharmacie Gabriel Peri  
78 avenue Gabriel Peri - Gennevilliers  
01 47 93 94 58

### Dimanche 4 juin

Pharmacie Principale des Grésillons  
47 avenue des Grésillons - Gennevilliers  
01 47 93 22 35

## Infirmiers de garde

Tous les cabinets  
assurent les soins 7 jours/7

### Mireille BERK

Aziza BOUZID  
204 boulevard Gallieni  
06 11 55 15 38

### Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE  
200 boulevard Gallieni  
06 23 70 19 52

### Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz  
06 20 36 52 66

### Cristina HENRY, Robert MATHIEU,

Alexandre HENRY, Laura MONNIN  
44 boulevard Charles-De-Gaulle  
06 46 38 43 73 • 06 08 59 68 23  
01 41 47 04 31

### Nadia HERBURREN

200 boulevard Gallieni  
06 24 79 33 05

### Véronique SERIO • Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin  
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

### Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA  
17 rue René et Isa Lefèvre  
93450 Île-Saint-Denis  
06 62 53 37 29

## Tri sélectif

Depuis décembre, la collecte des encombrants se déroule désormais deux fois par mois, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville et ne se fera plus par secteur.

Prochains passages : **Mardi 2 et lundi 15 mai, lundi 5 juin.**

### Déchetterie mobile

La samedi 27 mai de 14h à 18h30 dorénavant au 214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

### Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

### Dimanche 21 mai

entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : [ebartolomeu@villeneuve92.com](mailto:ebartolomeu@villeneuve92.com)

### Déchetterie fixe du syctom

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers  
01 46 17 01 60  
[www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

### Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal exclusivement les 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## Numéros d'urgence

### SAMU 15

### SAMU social 115

### Police secours 17

### Pompiers 18

### Centre anti-poison

01 40 05 48 48

### Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

### Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

### Commissariat de police

01 53 73 56 00

### Police Municipale

01 40 85 58 78



## Zoom sur...

### LA DISTRIBUTION DE LOMBRICOMPOSTEURS ET COMPOSTEURS

#### RÉSERVEZ-LE VITE

La Municipalité procède, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, à l'acquisition de composteurs et de lombricomposteurs auprès du Syctom et les mets à votre disposition gratuitement. Pour réserver cet équipement, remplissez le formulaire sur [Villeneuve92.com](http://Villeneuve92.com) jusqu'au 21 mai ou en scannant le QR code. Les services de la Ville vous contacteront ensuite pour le retrait.



Scannez le QR code pour accéder au site [Villeneuve92.com](http://Villeneuve92.com)

### Elisabeth Bartolomeu

[ebartolomeu@villeneuve92.com](mailto:ebartolomeu@villeneuve92.com)

### COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOTEUR ?

Un composteur sert à faire du compost, un terreau riche utilisé par les jardiniers. En milieu urbain, nombre de citadins alimentent désormais des composteurs collectifs utilisés pour nourrir les massifs, des espaces verts divers et variés, et bien sûr des jardins. Le composteur est utilisé en extérieur alors que le lombricomposteur est adapté à un appartement.

### QUAND SE PASSE LA DISTRIBUTION ?

Le 27 mai de 9h à 13h.

Un guide d'utilisation et conseils vous seront alors remis pour faire le meilleur usage possible de l'équipement.

Vous pourrez également récupérer à cette occasion des sacs biodégradables gratuits qui vous serviront pour la collecte de déchets verts.

SAMEDI 1<sup>ER</sup>  
JUILLET

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

# VILLENEUVE JAZZ

UN CLUB DE JAZZ  
À CIEL OUVERT



20H | MEGASWING SEXTET SWINGING AFFAIR

22H | LESLIE LEWIS SEXTET FUNKY ELLA